

DEPARTEMENT DE LA
GIRONDE

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRONDISSEMENT DE
BORDEAUX

CANTON DE CENON

COMMUNE
DE FLOIRAC

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE FLOIRAC

Séance du 8 décembre 2020

Objet

**Association Al
Ihssane
« Casablanca ».
Versement
subvention 2020**

Le Conseil Municipal dûment convoqué le 2 décembre 2020 s'est réuni à 18 heures sous la présidence de **Monsieur Jean-Jacques PUYOBRAU, Maire de Floirac.**

Etaient présents :

**LE NOMBRE DE
CONSEILLERS
MUNICIPAUX EN
EXERCICE EST DE :**

33

**M. BOURIGAULT – Mme LACUEY – M. GALAN – Mme COLLIN –
Mme CHEVAUCHERIE –M. IGLESIAS – Mme BARBOT – M. MEYRE –
M. DESCLAUX DE LESCAR – Mme SABI – Mme GRENOUILLEAU –
Mme BIJOUX – Mme BONNAL – M. BAGILET – Mme PROUHET –
M. BUNEL – M. SAILHAN – Mme DURLIN – M. MEHERZI –
Mme ADENIS – M. JUIF – Mme FRENEL – M. CALT – Mme ARNOLD –
M. SINSOU – Mme CASTAGNET – M. LEDOUX**

Absents excusés ayant donné pouvoir :

**M. CAVALIERE à M. BOURIGAULT – M. DROILLARD à M. BUNEL
Mme ALFONSI à Mme COLLIN - Mme SOLA à Mme LACUEY**

Absent :

M. ASFOR

Mme Nathalie LACUEY a été nommée secrétaire de séance

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la Ville de Floirac met en œuvre des actions et projets favorisant les émergences citoyennes, l'accessibilité, le développement de la personne et l'épanouissement des familles, à travers, notamment, ses services Médiation et Jeunesse.

A Floirac, les jeunes qui fréquentent les salles de citoyenneté et le centre de loisirs de La Burthe, sont sensibilisés à la question du handicap, notamment, et côtoient le tissu associatif du territoire, toujours avec l'objectif de contribuer à améliorer le vivre ensemble.

Les médiateurs et animateurs des services Médiation et Jeunesse de la Ville de Floirac les accompagnent régulièrement sur des projets de citoyenneté, de solidarité et de partage.

Poursuivant l'atteinte de ses objectifs de développement des émergences citoyennes, et de mise en avant des valeurs républicaines, la Ville met un point d'honneur à créer des échanges entre ses professionnels, les publics accueillis et les enfants porteurs de handicap.

Ainsi, depuis trois ans, des interactions se sont créées entre des professionnels exerçant dans le milieu du handicap, fondateurs de l'Association Floiracaise Handi Cap Vers et les encadrants floiracais, œuvrant dans le champ de la médiation et de l'animation.

Coordonné par les services Médiation et Jeunesse en lien avec les professionnels de l'Association Handicap Vers (Kinésithérapeutes, médecins...), un collectif de jeunes floiracais, s'est inscrit dans cette dynamique d'ouverture d'esprit et de partage, qui ont permis de participer, en 2017 et en 2019, à la collecte et au reconditionnement de matériel thérapeutique devant être acheminé vers **La Maison d'Enfants Lalla Hasnaâ, association AL IHSSANE**, orphelinat accueillant des enfants en situation de handicap, au Maroc.

Afin de continuer notre collaboration et de partenariat avec **La Maison d'Enfants Lalla Hasnaâ, association AL IHSSANE**, les juniors associations souhaitent financer l'achat d'outils de jardins, la création d'un jardin partagé et l'achat de matériels médicalisés.

-lit douche, fauteuils roulant, coque ...

Le jardin partagé aura pour but de permettre aux enfants de s'initier au jardinage, de partager des moments de convivialité et échanger des savoir-faire.

Cette action participera à la création d'ateliers avec les enfants de la structure et permettra d'embellir cet espace.

Le cout global de ces projets a été estimé par les membres de l'Association **AL IHSSANE** à 7 000 €.

A Floirac, les juniors associations investies dans ce projet œuvrent à la récolte de fonds qui permettra de financer une partie du projet. (Participation à la manifestation « L'Etang Heureux été 2020 » tenue de buvette soit 3 000 €.

Les juniors associations sur leurs propres ressources, ont décidé de consacrer la somme de 3000 € sur ce projet notamment l'achat de matériels médicalisés.

Le montage financier s'établit ainsi :

DEPENSES		RECETTES	
Achat lit douche/Fauteuils/Coque	3 000 €	Participation Juniors association	3 000 €
Création d'un jardin partagé avec outils	4 000 €	Participation Ville de Floirac	4 000 €
Total	7 000 €	Total	7 000 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2311-7 ;
Vu l'avis de la commission Sports Jeunesse Citoyenneté, Politique de la Ville, Médiation, Insertion Emploi, Solidarités Internationales et Numérique en date du 18 novembre 2020 ;

Le Conseil Municipal, après délibéré,

APPROUVE le versement d'une subvention de 4 000 € à l'Association Al Ihssane Casablanca.

AUTORISE Monsieur le Maire à verser ladite subvention.

DIT que les crédits sont inscrits au chapitre 65, à l'article 6574.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an que dessus

Et ont signé au registre les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME :

A la Mairie de FLOIRAC, le 9 décembre 2020

Nombre de votants : 32
Suffrages exprimés : 28
Pour : 27
Contre : 1 (M. LEDOUX)
Abstention : 4 (Mmes ARNOLD –
CASTAGNET – MM. CALT – SINSOU)



Le Maire,